

Christianophobie : ainsi islam-t-il

écrit par Lou Mantély | 2 février 2017

C'est devenu rituel. Le ministère de l'Intérieur nous gratifie de son rapport annuel recensant les actes anti-confessionnels de l'année écoulée. Ceci en bonne entente avec le Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF), émanation des Frères musulmans, dont vous pouvez trouver une délectable présentation [ici](#).

Contre toute attente, et malgré les efforts des affreux beaufs pour accrocher des têtes de cochons devant les mosquées (un crime contre l'humanité, vous en conviendrez) les actes anti-musulmans ont connu une sévère baisse entre 2015 et 2016, passant de 429 à 182. Soit une diminution de 57,6%. Concernant les lieux de culte chrétiens, en revanche, on constate une augmentation de 17,5%. Depuis 2008, ce type de profanation a explosé (+245%).

Ces chiffres sont toutefois à prendre avec de petites pincettes auparavant stérilisées contre les bactéries lèche-baboucheuses. Rappelons que la définition exacte de ce que constitue un acte « anti-musulman » ou « anti-chrétien » demeure pour le moins sujette à caution. J'en veux pour preuve l'attitude du Ministère à l'égard des faits rapportés concernant les lieux saints catholiques.

En effet, bien souvent, des clochers détruits ou des cimetières saccagés sont éhontément catégorisés en tant qu'actes de vandalisme. En revanche, le moindre morceau de lardon retrouvé à moins de cinquante mètres d'une mosquée se trouve automatiquement classé comme acte islamophobe. C'est sans doute cela, la vraie diversité : on traite différemment les actes selon les cultures et les religions.

D'ailleurs, le Ministère s'empresse d'affirmer que les dégradations contre les églises « n'ont généralement pas de motivation

religieuse mais sont, pour les deux tiers, le fruit de vandalisme ou de vol ».

N'oublions pas que le christianisme n'est plus vraiment une religion, mais un affreux relent de la France colonialiste et misogyne que, fort heureusement, Caroline Fourest et Dominique Sopo ont eu soin d'éradiquer avec panache.

Au-delà de ces considérations théologiques, il reste un point qui doit impérativement focaliser notre attention : la baisse caractéristique des actes anti-islam intervient au moment où la France vient de subir, entre autres, des violences islamistes ayant entraîné la mort de plus de 250 personnes. Parallèlement, la hausse spectaculaire des actes christianophobes est observée alors que des milliers de fidèles ont accueilli dans leurs églises les mahométans, au lendemain de l'ignoble assassinat du père Hamel. Quand on s'y arrête deux minutes, on trouve dans ce constat une parfaite illustration du syndrome de Stockholm.

Psychologie de bazar mise à part, nous sommes ici dans le processus déjà bien connu des populations qui ont dû se soumettre à l'islam dans le passé : on attaque, le plus souvent par la violence, éventuellement par la ruse et l'intrusion, puis on distille dans la société le venin de la supériorité confessionnelle. Les médias sont désormais acquis à l'idée qu'il faille faire la Une d'un graffiti sur le local d'une association coranique. Pendant ce temps, trois ou quatre hordes de moudjahidin en survêtement ont attaqué de braves juifs ou catholiques, sans que cela n'émeuve les bonnes consciences des rédactions.

Preuve supplémentaire de cet état de fait : criant famine, les vautours mahométans tentent de ramasser les morceaux pourris de la carcasse islamophobe. Le CCIF, toujours prompt à nous faire avaler l'invasion de la religion de paix, a livré un travail de fourmi pour bien instiguer l'idée d'une persécution envers les musulmans sans défense :

Nahil, 11 ans, taxé d'« apprenti terroriste » par son professeur pour avoir fabriqué un pistolet en papier (on espère qu'une cellule psychologique a été mise en place) ; une

femme voilée agressée au couteau par une mère d'élève devant une école (la haine n'est-elle donc plus aveugle?) ; une salle de prière incendiée à Ajaccio (ils ont une excuse, Google Maps la recensait comme salle de sport) ; un arrêté anti-burkini publié par le premier magistrat de Cannes (triste époque où l'on ne peut même plus cacher ses explosifs) ; un médecin sanctionné pour avoir refusé de soigner une femme en foulard (je vais me présenter devant le docteur avec un masque de carnaval et merci de m'ausculter les narines) ; le refus du patron du Cénacle de servir deux femmes voilées (principe de précaution, il craignait des traces de porc sur les couverts). Tout cela mérite au moins un cierge.

Dans un entretien accordé à FranceTVinfo, le « spécialiste » de l'extrême droite Jean-Yves Camus estime que l'islamophobie ne se traduit plus dans la rue, mais dans les urnes. « *Plutôt que de prendre un revolver ou d'attaquer des musulmans dans la rue, ils préfèrent voter pour l'extrême droite.* » **Personnellement, je connais plus d'un habitant de Roubaix qui aimerait que des suiveurs d'Allah glissent un bulletin de vote au lieu de défoncer leur porte d'entrée.**

Rassurons-nous cependant : le gouvernement a mis en place en 2015 un plan d'action à 100 millions d'euros pour « lutter contre le racisme, l'antisémitisme et toutes les formes de discrimination liées à l'origine ou à la religion ». Une belle preuve de charité chrétienne. « C'est plutôt cher », rétorqueront certains ; je leur réponds que c'est bien peu pour le rachat d'un salut qui vaut et vaudra encore le prix du sang.

Laisserez-vous périr la liberté d'expression en France ?

https://www.change.org/p/les-citoyens-de-notre-pays-laisserez-vous-périr-la-liberté-d-expression-en-france?utm_source=embedded_petition_view